

Mini-Foot Liège Info

SAISON 2023 - 2024

JOURNAL OFFICIEL N° 1

VENDREDI 25 AOÛT 2023





N'hésitez pas à consulter le site : www.lffs-liege.be celui-ci est mis à jour régulièrement.



Le secrétariat provincial est accessible
Les lundi,mardi, jeudi et vendredi,
de 9h30 à 12h et de 14h à 15h.
Par téléphone : le mardi et le jeudi.
Vous pouvez envoyer un mail à:
secretaire@lffs-liege.be.
Les mails sont lus plusieurs fois par jour

Sommaire					
	Page				
Stop racism in sport	2				
Bigcaptain	5				
Attestation médicale	7				
Infos A.B.F.S.	8				
Modifs règles de jeu	9				
Indemnités arbitrales	12				
Premières journées	12				
Instance de radiation	14				
Code des associations	15				
Barème financier	17				





DERNIÈRES INFOS

RAPPEL

Pour la saison 2023 -2024, la licence sénior est portée à **25€.**

(Décision du Conseil d'Administration de la Ligue de juin 2023.)

DEMANDE D'AFFILIATION

Toute demande d'affiliation doit être transmise à la fédération via la plate-forme digitale mise à la disposition des clubs à l'adresse https://gestion.lffs.eu.

Il convient de remplir avec beaucoup de rigueur tous les champs obligatoires, de ne pas oublier de joindre un document d'identité, de préférence la copie rectoverso de la carte d'identité, la preuve de paiement et, si le membre souhaite jouer, une attestation de contre-indication



www.lffs-liege.be

Éditeur responsable :

Philippe Pitz

Secrétaire provincial

Rue de Berneau, 24 - 4600 Visé

Tél:04/341 52 82

E-mail: secretaire@Iffs-liege.be









Prix « Stop Racism in Sport » annuel : appel à candidatures

Pour la 3^e année consécutive, Stop Racism in Sport organise son « PRIX » ! L'occasion de récompenser des personnes qui se mobilisent pour l'intégration de tous et toutes dans et par le sport.

En 2021, c'est l'association Play4Peace qui a été récompensée pour son incroyable travail d'inclusion, d'éducation et de développement par le sport.

En 2022, le Fédération Francophone de Hockey a été récompensée pour les initiatives de lutte contre le racisme et contre les discriminations mises en place au sein de la fédération et dans les clubs.



Pour 2023, Stop Racism in Sport compte, encore une fois, mettre à l'honneur des actions de lutte contre le racisme dans le sport sur le territoire belge. Toutes les disciplines sont évidemment les bienvenues, depuis le sport amateur, occasionnel ou dans le cadre scolaire, jusqu'au sport professionnel. Le Prix est ouvert à tous et toutes : clubs, fédérations, équipes, pratiquants, associations, etc.

Cette année, les inscriptions au « Prix » sont ouvertes jusqu'au 30 octobre 2023.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site https://www.stopracisminsport.org/prix.

Le « Prix » sera décerné à la mi-janvier 2024.

N'hésitez pas à participer et à en parler autour de vous!

Il est important d'agir ensemble pour lutter contre le racisme dans le sport et dans la société.

LE RÈGLEMENT

Article 1 - Généralités

L'ASBL "Stop Racism In Sport" a pour ambition de lutter contre les discriminations raciales dans le monde du sport. Parmi les actions de sensibilisation qu'elle mène, l'association souhaite mettre en avant les exemples qui, partout dans le monde du sport, en Belgique, donnent corps à ces valeurs positives d'intégration et de respect.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration de l'ASBL a décidé de créer, en collaboration avec le Panathlon Wallonie-Bruxelles, le Prix "Stop Racism In Sport", afin de récompenser une personne morale ou physique, active dans le monde du sport, en Belgique, qui œuvre contre les discriminations raciales.

Article 2 - Eligibilité

Le prix « Stop Racism In Sport » s'adresse à :

- Toute personne physique ou morale (Une personne physique fait référence à un individu alors qu'une personne morale définit un groupement de personnes rassemblées autour de valeurs communes, dissociable des personnes ayant créé ce groupement).
 - o Résidant sur le territoire belge;
- o Ayant réalisé une action de lutte contre les discriminations raciales dans le sport (pouvant être confirmé par des témoins extérieurs ou par tous supports visuels)
- Ou par sa personnalité particulièrement positive et/ou engagée, empreinte des valeurs de promotion de l'intégration.
 - Tout projet



o Visant à promouvoir la diversité et toute valeur associée à la lutte contre le racisme et des discriminations raciales;

o Prenant place sur le territoire belge.

Toute personne présentant sa candidature s'engage à être disponible pour la remise de prix, durant le mois de janvier 2024 (la date finale sera rapidement communiquée).

Article 3 - Jury

Le jury est composé du Conseil d'Administration de l'association "Stop Racism In Sport", sous la présidence de Thierry Witsel.

Le lauréat est désigné par vote, au scrutin secret, au porteur de la candidature qui recueille la majorité simple des voix après discussion et validation des candidatures dûment réceptionnées. Il est procédé à autant de tours de scrutin qu'îl est nécessaire pour obtenir cette majorité simple. En cas d'égalité des votes, la voix du Président est prépondérante.



Le jury peut décider de ne pas attribuer un ou plusieurs de ces prix lors d'une même édition, s'il estime qu'aucune candidature valable ne remplit les conditions requises pour une telle distinction.

Le jury dispose du droit discrétionnaire d'interprétation des termes du présent règlement. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 4 - Appel à candidatures

Un appel à candidatures est largement diffusé pour que chacun e puisse avoir l'opportunité de poser sa candidature. L'association « Stop Racism In Sport » se réserve également le droit de proposer des candidatures dont il aurait eu connaissance par d'autres biais : Internet, etc.

« Stop Racism In Sport » réceptionne les candidatures tout au long de l'année. La date limite de remise des candidatures pour l'année 2022 est fixée au 30 octobre 2023.

Si l'individu ou le groupement souhaitant participer au Prix ne sait pas comment procéder pour mener à bien son action, il peut contacter info@stopracisminsport.org afin d'avoir davantage d'informations pour mener à bien son action, bénéficier d'une expertise et être soutenu au besoin.

Article 5 - Dépôt des candidatures

Toute candidature doit être déposée avant le 30 octobre 2023, par voie électronique, à l'adresse info@stopracisminsport.org.

La candidature précisera :

- le nom et prénom du sportif ou le nom de la structure sportive candidate ;
- sa date de naissance et son domicile pour un sportif individuel (personne physique),

ou l'adresse du siège de l'association pour la structure sportive, ainsi que le numéro de matricule (personne morale);

- un dossier explicatif (2 pages maximum) de l'action mise en place ainsi que les impacts observés lors de cette action ;
 - des photos de l'action mise en place (optionnel).
- N.B: Ces photos ne seront pas diffusées sans autorisation demandée au préalable.

Article 6 - Remise du prix et récompense

Le Prix 2022 sera remis en ianvier 2024.



PLATEFORME DIGITALE BIGCAPTAIN

D'importantes précisions...

Les champs « Statut sportif » et « Date du certificat médical » ne sont pas éditables et se mettent automatiquement à jour dès que vous téléchargez l'attestation.



Si le recto et le verso de la carte d'identité sont insérés dans le même fichier, on choisira « Carte d'identité recto-verso » dans la liste déroulante « Type pièce d'identité »



Si le recto et le verso de la carte d'identité ne sont pas dans le même fichier, on choisit « Carte d'identité recto » dans la liste déroulante « Type pièce d'identité » pour le recto et « Carte d'identité verso » pour le verso.







Si la demande d'affiliation concerne un(e) mineur(e), il convient de compléter les champs de la rubrique « Personne responsable ». Il ne peut pas s'agir d'un parent du mineur ; le membre doit être affilié au club.



Dans les pièces jointes, la preuve de paiement doit obligatoirement être téléchargée.

La somme de 25 € pour une licence senior et 8 € pour une licence jeune doit être versée avant la demande d'affiliation sur le compte bancaire numéro BE30 2500 1778 2411 ouvert au nom de la L.F.F.S.-Namur.

Il convient d'impérativement indiquer, en communication, « Demande d'affiliation de [Prénom + nom de la personne]

- [Matricule du club] + [Nom du Club] »





Reprises de diverses informations parues dans le journal de la Province de Namur



Attestation médicale : rappel des règles

Afin de bénéficier du statut « sportif » et de pouvoir ainsi être aligné comme joueur lors d'un match, le membre doit préalablement remettre à la L.F.F.S. une attestation médicale d'absence de contre-indication à la pratique du football en salle rédigée, datée et signée par un docteur en médecine après le 1^{er} avril 2023.

Celle-ci est téléchargeable sur un des sites officiels de la fédération. Iffsnamur.be ou lffs.eu (onalet → Référence « Octobre 2020 » dans le coin inférieur droit du document

L'attestation médicale doit avoir été acceptée par la L.F.F.S. Le statut « sportif » apparaît dans « Big Captain ».

La recevabilité ou l'irrecevabilité de l'attestation médicale est laissée à la seule appréciation du secrétariat fédéral.



A A	TATION D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION LA PRATIQUE DU FOOTBALL EN SALLE
et/jias -	remise à la L.F.F.S. au cours de la saison // //
Je saussigné	docteur en médecin
atteste avoir interrogé et examiné Mme	/ M
	reprises ci-dessous et n'avoir constaté, à la date de ce jour, ndiquant la pratique du football en salle comme joueur et/ou arbitre.
Fait à	
Cachet du médecin	Signature du médecin
COORDONNEES COM	PLETES DU SPORTIF DEMANDEUR DE L'ATTESTATION
Nom	Prénom
	asa)
	asa)
Rue IIIIII	N° Boite
Rue Localit	i Nº Boite
Rue Localit Code postal Localit 1) J'atteste que les déclarations que j'ai faites au ce 2) Je reconnits aloir parfaite connaissance du dice	e Boite Botte British Boote British
Rue Code postal Localit 1) Fatiente que les décisations que fai fates au contrait de montre de la fatie de la contrait de la contrait avant de la contrait avant de la contrait avant de la contrait avant de la contrait de la contrait avant de la contrait de l	A Boite de l'examen médical sont essates: et de la Communación française de 27 d'elebre 2011 mistil à la latte contre le dipage, aveir pas et de la Communación française de 27 d'elebre 2011 mistil à la latte contre le dipage, aveir pas et la LFFS, amis que le régierend de praudéaur de la Commission intérfébriale Descriptions en et la LFFS antique le régierend de praudéaur de la Commission intérfébriale Descriptions en
Rue Code postal Localit 1) Juttestis que les déclarations que par faites au cro pla euconomia avor parfaite correamance du dire matiente ne bopage (C.I.D.0.), naturo descipriores poursulars discipriores por latif de dopage, lei se que pursular le FF. So, avoir poffes directe (L.I.D.0.), avoir in	turn de l'reviene médical sont exactes. Le de l'existent product de la Communication
Rue Code postal Località 1) J'attente que les déclarations que ja faites au concernate aver parfaite convente de déclarations que ja faites au concernate aver parfaite commandament de Coppe (CII D.), seaton décipierse mattères de Doppe (CII D.), seaton décipierse mattères de Doppe (CII D.), seaton décipierse mattères de Doppe (CII D.), seaton de CII D.), seaton de CII D., seaton de CII	e No Boite aur de l'examen médical sont exactes. et de la Communació française de 27 debbre 2011 reliatif à la lutte contre le dopage, aveir pre et de la Communació française de 27 debbre 2011 reliatif à la lutte contre le dopage, aveir pre et la L.F.F.S. aveir que le régiement de praudédare de la Commission interhébriele Disciplinaire en es la L.F.S. aveir que le régiement de praudédare de la Commission interhébriele Disciplinaire en es la L.F.S. aveir que le régiement de praudédare de la Commission interhébriele Disciplinaire des la L.F.S. aveir que le régiement aveir de la complete de la Commission 2011 et le régiement avoir de la commission de la régiement aveir de la complete de la commission de la complete del la complete de la compl
Rue Code postal Località 1) J'attende que les déclarations que ja faites au con- consideration de la régiment administration de déclarations de la déclaration de la	turs de l'examen médicul sont exactes: et de la Communauté française de 27 d'abbère 2011 relatif à la lutte contre le dopage, avoir pre et de la E.F.E. ainsi que le réglement de praudidars de la Commissaion inferfédérale Despfraires de et la L.F.E. ainsi que le réglement de praudidars de la Commissaion inferfédérale Despfraires de détre par le sidionne de la Commissaion française son 2011 cette réglement a médiopage de la acce dissiphate n'exceptionne à nois de régles sindicepage, l'accepte révincaisement que l'auteur acce dissiphate n'exceptionne à nois de grant et l'acception 2011 et le réglement a médiopage de la acce dissiphate n'exceptionne à nois de grant et l'acception 2011 et le réglement a médiopage de la acce dissiphate n'exceptionne à nois de grant et l'acception 2011 et le réglement anche de l'acception de la commissaion de la commiss
Rue Code postal Località 1) Fatteste que les décisirátions que j'a fastes au cr partire comunicarance de fatte de la reconsiste comunicarance de des reconsistement et accepter le règlement antidospage internation disciplinaries pour fait de dopage, leti que poursaites disciplinaries pour fait de dopage, leti que fait de la reconsiste cernative les statutes et réglement o fait les que de la visable de la LEFS, co une la la VI antidere qu'a la visable de la LEFS, co une la VI autrendésidament communique à la LEFS à taute me désidament communique à la LEFS à taute me	te de l'examen médicul sont exactes. et de la Communauté française de 27 décèbre 2011 reliatif à la lutte contre le dopage, avoir pre et de la Communauté française de 27 décèbre 2011 reliatif à la lutte contre le dopage, avoir pre et la LF F.S. annis que le réglement de prasideure de la Commission intérrébéraise Designimaire en cédéris par le sideret de la Communauté française de 370 octobre 2011 et le réglement amédopage de la trature designimaire compétente à mon de régless médopage. Et B. de la LF F.S. et placespie de my sourceiters, de que la communauté inspectie par le communauté production de la Communauté production de la Communauté de
Rue Code postal Località 1) Trainate que les déclarations que fai faites au con- partire commissance du frei au les constitues de la morraria surpres de réglement antibisque; 2) la morraria surpres la réglement antibisque; poursules disciplinaires pour fait de dopage, let les quantites de Dopage (CII D. D., vestion 10). Je moissance disciplinaires poursules disciplinaires poursules etabliste et réglement objet de l'est pour l'est de l'est pour le l'est pour l'	As "exames médical sont exactors. et de la Communicaté Yangase de 20 d'actors 2011 relatif à la laite contre le dipagin, avoir pas et la LF F.E. ainsi que le régiement de praudéaur et de la Commission intértébrisle Disciplinaire en et de la LF F.E. ainsi que le régiement de praudéaur et le la Commission intértébrisle Disciplinaire en et détris par le décret de la Communicaté française de 20 octobre 2011 et le réglement amédiopage de la tracce disciplinaire compéterie à mon égant de regardage de la LF F.E. et placcépe de my soumetre. Je sain notamient qu'une personne ne pout et l'.P. durant une mêmande de readission par le secrétaire de la Communicaté in de comment de contraction de de comment de la communication de données et abaire une démande de readission par le secrétaire li fédéral . le m'origage, par currediquent, à montification qui réferencient dans me devotrais personnées comment rous destaurable, mon sin étain et récété, je m'unique à payer la quote-part financière déterminée par le Conseil
Rue Code postal Località 1, J'attente que les déclarations que j'ai faites au con- 2) le reconnais aient parfaite connaissance du décra- 2) le reconnaissance du décrarations de la décraration et à copier le règlement anticisages connaisses disciplinaires pour lais de depaign, le trage pour autre des déciplinaires pour lais de depaign, le trage pour autre de la commande de attaitée de l'appensant le valifiée qu'à un seud duis de la L.F.F.S. ou de le VZ. valifiée qu'à un seud duis de la L.F.F.S. ou de le VZ. de l'active de la L.F.F.S. ou de le VZ. d'Administration de la L.F.F.S. pour pouvel être ett l'active de l'active d'active de l'active de l'acti	e It de l'examen médical sont exactes. et de la Communauté trançaise de 27 d'exbore 2011 reliatif à la lutte contre le dopage, avoir pris et la LF.F.S. amis que le réglement de prasideure de la Commission intérrébèrale Disciplinaire de te la LF.F.S. amis que le réglement de prasideure de la Commission intérrébèrale Disciplinaire de célère par le décret de la Commission de régles arrôchoges, 27 d'excepte révincairement que traites le célère par le décret de la Commission l'avoquée de 30 octobre 2011 et le réglement ambologage de la réglement de la Commission de la Commission de la Commission de la Commission de devente de la Commission de la Commission de devente de la Commission de la Commission de devente de la Commission de la Commissi
Rue Code postal Località 1) J'attends que les déclarations que j'a faites au con- consideration de la régiment de la consideration de la déclaration de la littre del littre de la littre	turs de l'examen médicul sont exactes: et de la Communauté française de 27 d'abbère 2011 reliatif à la lutte contre le dopage, avoir pre et la LF.F.S. aveir que le régisement de praudicars de la Commissaion interfédèrale Despfraires de la LF.F.S. aveir que le régisement de praudicars de la Commissaion interfédèrale Despfraires de détre par le séloret de la Communauté française de 32 octobre 2011 et le réglement a médiopage de la acce dissiphant ex completier à non des régises médiopage. Jacopte intérnation paracer dissiphant experient paracer des productions de communauté traveraise des productions de communication de dominée extraver une demande de mulation par les societaires fédérais. I méringage par les montres que la confidencie nu minima résident de multima par les societaires fédérais. I méringage par les mérigements de la confidencie de multima par les societaires fédérais. I mérigement mon adresse prastie, mon en disant endedes, je múnique à payer le quote-part financières déterminée par le Comesi entité à un autre du la mérigement de payer le quote-part financières déterminée par les Comesi entités à un autre du la mérigement de la consequence avec la LFF.S., sauf membron contraire dan F.S. in montre dans déterminée par les Comesions de la la Protestion des Dionnées este par les consequences de la LFF.S., sauf membron contraire dan F.S. in montre de la la Protestion de la LFF.S. sauf membron contraire dan F.S. in montre de la la Protestion de la LFF.S. sauf membron contraire dan F.S. in montre de la la Protestion de la LFF.S. sauf membron contraire dan
Rue Code postal Località 1.) J'attende que les décisirations que j'a faites au cr parties provincianance de l'écretaire de l'acceptant le consultant de l'acceptant le consultant de l'acceptant le réglement antidopage ; jui entrounne aix accepter le règlement antidopage ; jui entre les consultants disciplinaries (CLI D.), l'estain mit pourraite disciplinaries (CLI D.), l'estain pourraite disciplinaries (CLI D.), l'estain prouraite des réglement de significant or l'estain de l'acceptant de l'acceptant de l'estain de l'acceptant de l'accept	te de l'exames médical sont exactes: ett de la Communauté française de 277 d'échère 2011 reliaff à la latte contre le dopage, avoir pris ett la LF F.S. avair que le réglement de praudeure de la Commission interfédientale Dusplaniers en ce la LF F.S. avair que le réglement de praudeure de la Commission interfédientale Dusplaniers en cédifis par le siderre de la Communauté française de 200 cichon 2011 et le réglement anothopage de la tracter disciplante conceptiente à mon de régless articopage. La réception de la LF F.S. et placespie de miy acomment au 200 cichon 2011 et le réglement anothopage de la traiter de la LF F.S. et placespie de miy acomment au ser présentaire de parameter de la communauté traiter de la LF F.S. et placespie de miy acomment autorité, et per l'entre parameter de l'entre
Rue Code postal 1.) J'attente que les déclarations que j'ai faites au control de la commentation de la formation de la forma	ium de l'examen médical sont exactes: et de la Communació française de 27 écibbre 2011 relatif à la lutte contre le dopage, avoir pos et a L.F.F.E. amis que le réglement de prosédure se la Communación intentibularie Disciplinaries en se feit la L.F.F.E. amis que le réglement de prosédure se la Communación intentibularie Disciplinaries en se feit la L.F.F.E. amis que le réglement de prosédure de la Communación intentibularie Disciplinaries en se feit par le sédere de la Communación Hanciplane de 20 octobre 2011 et le réglement ambidopage de la stance dissiplinarie exceptione à mon égard. qualitarie une detenante de radiation par les sourcions, et que la sommunication de domnées réalizaire une detenante de radiation par les secretaires féderal, le mérquage, a pour les stantier une destande de radiation par les secretaires féderal, le mérquage à pour les solaites de mon du sorte ché. Basilité de mon du de d'affiliation pour trade correspondance avec la LF.F.E., sauf merdion contraire dan profese avec la caler de chés. Je comment d'affiliation pour trade correspondance avec la LF.F.E., sauf merdion contraire dan profese avec la caler de l'échact de l'Union Européenne rédatif à la Protestion des Commés se respieses sur ce document d'affiliation sont tradées des las caler de l'ésadorde du sortiaire des
Rue Code postal 1.) J'attente que les déclarations que j'ai faites au control de la commentation de la formation de la forma	ium de l'exames médical sont exactes. et de la Communació trançaise de 27 dezbore 2011 reliatif à la lutte contre le dopage, avoir pris et la LF.F.S. amis que le régiment de praudicar et de la Commission interhébrate Dissiphiaires de te la LF.F.S. amis que le régiment de praudicar et de la Commission interhébrate Dissiphiaires et le la LF.F.S. amis que le régiment de praudicar de la Commission interhébrate Dissiphiaires et la LF.F.S. amis que le régiment de praudicar de la Commission 2011 et le régiment ambringage de la LF.S. adoptiaires conquêtents amon égard. granjage de la LF.F.S. el pracépte de my soumettes. Le alam fordamment quive personne ne pod LY.B. durant une mêmes saison, sous penie d'une sanction, et que la communication de domées etrabler une femande de radution peu la societural féderin. In méngage, pur aumédiquent à artification qui interviendrait dans mes domées proximités, rodamment timo adressa prastite, mon en idant enforché. In méngage pur avoire que le provincient de la LF.F.S. and membrio contraire dans la notre ché. Ballité de men chut d'affiliation pour trate correspondiance avec la LF.F.S. and membrio contraire dans la representation de la LF.F.S. and membrio contraire dans la representation des Comment d'affiliation pour trate correspondiance avec la LF.F.S. and membrio contraire dans la reference de contraire de la LF.F.S. and membrio contraire dans la reference de la LF.S. and membrio contraire dans la reference de la Comment d'affiliation pour trate de comment de la LF.F.S. and membrio contraire dans contraires de la LF.F.S. and membrio contraire dans contraires de la LF.S. and contraires de la LF.S. a

Toute surcharge dans la partie réservée au médecin rend automatiquement l'attestation nulle. Il en est de même s'il apparaît que toutes les mentions (prénom et nom du médecin, prénom et nom du membre, la date et le lieu de signature) de cette partie n'ont pas été complétées par le médecin. Autrement dit, deux écritures différentes rendent ipso facto nul le certificat.

Toute attestation qui n'a pas été complétée manuscritement par le médecin est également rejetée. Enfin, toute attestation dépourvue du cachet/tampon du médecin est refusée.

Sans qu'il y ait nécessairement un motif particulier, il peut être demandé aux clubs par le secrétariat fédéral de transmettre

Falsification de document = 6 à 13 semaines de suspension

Plusieurs attestations médicales falsifiées (notamment, changement de date mentionnée par le médecin) ont été reçues depuis le début de la saison.

Pour rappel, si besoin en est, une falsification de document peut entraîner une suspension de 6 à 13 semaines conformément au barème de sanctions, annexe au règlement organique de la L.F.F.S.



CHAMPIONNAT NATIONAL A.B.F.S. 2023/2024

Les séries

NATIONALE 1

ADLS AC Flémalle
Picardie Schaerbeek
ME Wavre-Limal
Oasis Saint-Josse
Futsal Evere
RSC La Louvière
Procolor Liège Ninio
Bxl Futs Hermano
Jumet SO Jeunes
Dour FS GrâceHollogne Futsal
Ramillies
Futsal Flénu

NATIONALE 2A

Euro Kraainem
Blampain Team Braine
Magic Thulin
Ajax utd Rebecq Hellas
Thulin AJM Molenbeek
Chan-Tan Bruxelles
Boussu Futsal
FSE Jette Crew Egema
Boitsfort
AG Junior La Louvière
Leuven Central

NATIONALE 2B

MS Jemeppe Inter Namêche 83 BF Dinant Team GSI Verviers Logistic Dison Sicile Pont-de-Loup Escale Waremme FS MF Oreye Gedinne United Mini Wac Ottignies Ottoman Verviers Bat 81 Tintigny

NATIONALE 3A

Dracon Ninove KI
Steenokkerzel
FS Dendermonde
ZVK SDI Asse
ZC Brugge Plakk
Varsenar Elkora
Antwerp JFS
Hoboken
Rookies Affligem
Macron Tienen
Tropical Leuven
FI Tigre Halle

NATIONALE 3B

Mont-sur-Marchiene Futsal Wavre Family RP Morlanwelz Futsal Piéton Belvédère Sambreville Felice Montigny Team Gal Manage Makasi Bruxelles Haine-Saint-Pierre City Portista Morlanwelz P Boul Saint-Joost

NATIONALE 3C

BS Anhée Borussia Loyers MF Etalle TDM Ans Cosmos Stavelot Marseille Wanze BV Mont Florennes Utd MF Seillois LBA Halanzy G4 Saint-Ode MFC Sougné

Qui monte ? Qui descend ?

Voici le processus de montées et descendantes pour la saison à venir qui, pour rappel, débutera le vendredi 1° septembre 2023 :

NATIONALE 1

Les quatre premiers au terme de la phase classique joueront les demi-finales des play-offs et les vainqueurs en découdront ensuite pour le titre et succéder à Sainte-Odile Jeunes Dour.

On reste à une série à treize et donc, seul leur 13° classé basculera en D2 directement. Le 12° classé disputera un barrage contre le vainqueur du match ayant opposé les 2° des séries de N2. S'il l'emporte, il se sauvera. Sinon, il prendra la direction de la D2.

NATIONALE 2

Les champions des séries A et B monteront en N1. Les 2^{ex} classés de chaque série s'affronteront. Le vainqueur jouera ensuite contre le 12^{ex} de N1. S'il l'emporte, il montera en D1. Sinon, il restera en D2. Le dernier (12^{ex}) de chaque série descendra en N3.

NATIONALE 3

Les champions des trois séries monteront en N2 et le meilleur 2° classé au coefficient des trois séries en feront de même. Pour la descente, chaque série verra la dernière équipe classée (la 12° en N3A, la 11° en N3B et la 12° en N3C) basculer en P1 de sa province.





RAPPEL DES MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE JEU 2023/2024

Règle 1 - Article 2

- Compétitions internationales	Α	LF	Compétitions régionales et/ou provinciales:
UEFS: Longueur:	В	F	Longueur:
	F	S	

Règle 1 - Article 8 - Les buts

ΑE	ßF	5	
۵ŧ	ı	EEC	

ļ...

Les buts sont en bois, en tubes d'acier, en aluminium, en plastique injecté ou en toute autre matière approuvée. Ils sont peints en traits alternés de chacun plus ou moins 20 centimètres de longueur. La couleur doit être mate et contraster avec l'environnement.

La fixation des buts est obligatoire, Celle-

ci doit éviter tout basculement des buts. Toute mesure prise afin d'éviter le basculement des buts e st requise (poids du matériel, ancrage au sol, fixation au mur, etc...).

Les filets sont obligatoires. Ils doivent être lâches afin de ne permettre aucun effet de retour du ballon. Ils doivent être solidement attachés aux montants et à la barre transversale. Les mailles ne peuvent laisser passer aucun ballon.

La rencontre ne peut débuter ou doit être arrêtée si un montant ou la transversale est cassée ou

Règle 1 - Article 17

AB	SFS .
et	LFFS

Un vestiaire réservé uniquement aux arbitres est obligatoire. Chaque équipe disposera d'un vestiaire distinct, sauf cas de force majeure.

La présence d'une table ou d'un dispositif similaire est vivement recommandée dans le ves

Vu les polémiques suscitées par ce texte, la CNR signale qu'une suppression pure et simple de cet ajout à l'article 17 pourrait taire les constantes remarques reçues à ce sujet.

Règle 3 - Article 3

ABFS	Chaque équipe désigne un capitaine. Celui-ci doit porter un brassard de couleur(s)
et LFFS	contrastant(es) avec celle(s) de son maillot et d'une largeur de huit centimètres minimum.
	Le capitaine d'équine conserve sa fonction sur le siège des remplacants

Un capitaine d'équipe exclu, doit céder son	Α	LF	Un cap	itaine	d'équipe e	xpul	sé ou exclu	do	oit
capitanat et brassard à un coéquipier.	В	F	céder	son	capitanat	et	brassard	à	un
	F	S	coéqui	pier.					

ABFS et LFFS

Le capitaine d'équipe signe la feuille de match avant le match dès la fin du contrôle des joueurs effectué par l'arbitre et reçoit les instructions de l'arbitre. Il dispute le toss avant le début du match.

Ni le capitaine d'équipe, ni aucun autre joueur n'ont droit de demander à l'arbitre une justification d'une décision prise.

Si un joueur exclu refuse de quitter le terrain, l'arbitre doit faire appel au capitaine d'équipe. Si celui-ci refuse ou échoue dans sa demande, le match doit être arrêté.

En cas d'absence de délégué visiteur, le	Α	L	En cas d'absence de délégué visiteur, le
responsable à la table du club visiteur	В	F	capitaine d'équipe remplit les formalités
remplit les formalités administratives	F	F	administratives afférentes à cette mission,
afférentes à cette mission.	S	S	mais peut participer au jeu.

Règle 5 - Article 1

ABFS et LFFS

L'arbitre est désigné par la commission d'arbitrage compétente.

L'arbitre doit veiller à l'application des règles et des instructions édictées par l'A.B.F.S. L'arbitre doit porter une vareuse, un short et des bas de couleur noire, à savoir l'équipement prescrit par la Fédération.

Cependant, un équipement « New-look » est autorisé, mais ce sera à l'arbitre de changer la couleur de son équipement lorsqu'une confusion est possible avec les couleurs des équipements d'une des deux équipes. L'arbitre doit tenir compte des couleurs officielles des équipes.

Uiarbitro doit portor un chort et dec bac de coulour poiro. Les chauseures deivent être de coulour à

L'arbitre doit porter un pantalon de couleur noir le eet des chaussures de couleur à prédo en partage foncée.

L'arbitre doit porter un short de couleur noir

FS e et des chaussures de couleur à préd

V IT

Муу шнансе топсее.

A partir de la saison 2023-

2024, l'arbitre devra porter un short de coule ur noire et des chaussures de couleur à prédo

- 1		HIIII

Règle 5 - Article 2

Α	B	-5
اما		

l...

Si une équipe n'est pas en possession du listing, le match doit avoir lieu mais l'arbitre doit l'indiquer dans la case « Remarques » de la feuille de match et faire signer le délégué de l'équipe en défaut.

Règle 5 - Article 6

A BFS

et LFFS

A l'exception des permutations de joueurs autorisées en cours de match, nul ne peut pénétrer sur le terrain de jeu, ou sortir de la salle, sans l'autorisation de l'arbitre. Lorsqu'un joueur ou officiel agit quand même de la sorte, l'arbitre juge de l'attitude de cet affilié.

Lorsqu'il juge que ce comportement est antisportif, l'arbitre doit prendre et peut prendre un e mesure disciplinaire.

Règle 5 - Article 8

ABFS
et LEES

|---

Les membres d'une commission d'arbitrage de la fédération ne sont pas autorisés à arbitrer une rencontre.

B F peuvent apporter des dérogations à ce FS point.

Règle 5 - Article 9 - Point A

...

Instructions particulières:

ABFS et LFFS

En cas d'absence de l'arbitre officiellement désigné, le délégué au terrain peut, en dernière instance, diriger le match (voir Règle 5 Art. 8 Pt f).

En cas de blessure d'un joueur, la permutation du joueur blessé avec le délégué au terrain remplissant exceptionnellement la fonction d'arbitre occasionnel est interdite.

Lors des finales nationales jeunes et finales coupe de Belgique, la fonction de délégué au terrain est remplie par un représentant de la Fédération. Les 2 clubs peuvent désigner un de

Règle 7 - Article 1

...

ABFS et LFFS

Pendant chaque rencontre, chaque équipe a droit à un temps mort d'une minute. A la demande du coach et/ou du capitaine, ce temps mort est accordé par l'arbitre lors de l'arrêt de jeu suivant la demande.

...

Instructions spéciales

L'instance compétente peut autoriser une prolongation de la durée de la pause des matches

joués à domicile jusqu'à un maximum de dix minutes.

En Nationale 1 (ABFS) chaque équipe a droit à un temps mort d'une minute lors de chaque mi-temps.

Règle 7 - Article 5

ABFS	Si 10 minutes apres l'heure officielle d	du r	natcr	i une	e equipe ne compte pas au minimum quatre			
et LFFS joueurs sur le terrain et en équipement, le match ne peut avoir lieu et l'arbitre doit transmettre								
un rapport à l'instance compétente qui evaminera le cas								
Instruction	<u>particulière</u>	Α		LF	<u>Instruction particulière</u>			
Voir R.O. N	N Titre 4 - Art. 76.5	В		FS	Le Comité Exécutif Provincial peut définir le			
		F			temps d'attente en fonction de l'occupation des			
		S			salles, sans toutefois dépasser les 10			

Règle 11 - Article 6



* Principe général

<u>Définition</u>: Pour le gardien de but, une **action de jeu,** consiste à se débarrasser du ballon endéans les 5 secondes qui suivent la première touche de celui-ci à l'issue de laquelle le gardien ne peut plus toucher le ballon.

La remise en jeu effectuée par le gardien de but après sortie du ballon en ligne de but n'entre pas en ligne de compte dans le nombre d'actions de jeu permises au gardien de but.

1. Dans sa surface de but,

ABFS et LFFS

2. Dans sa moitié de terrain (surface de but comprise),

- Dans tous les cas, le gardien de but n'a droit qu'à une seule action de jeu.
- Le gardien ne peut conserver le ballon plus de 5 secondes.
- Le gardien obtient le droit à une nouvelle **action de jeu** si une des quatre conditions suivantes est valablement réalisée:
- a. après une interruption de jeu.
- b. lorsque le ballon a été touché par un adversaire.
- c. lorsque le ballon a entièrement franchi la ligne médiane.
- d. après remise en jeu sur ballon sorti des limites du terrain.
- e. lorsque le ballon est remis involontairement par un partenaire.
- 3. Dans l'autre moitié de terrain:

DECLARATION D'ACCIDENT

Toute déclaration d'accident doit être renvoyée dans les huit ours qui suivent les faits, sous peine de ne pas être prise en considération, à la L.F.F.S.

Esplanade de la Légia 9/1, 4430 ANS, ou par courriel (format PDF) à

secretariat@lffs.eu.

Une copie de la feuille de match doit être jointe.

Ne jamais oublier de demander à l'arbitre de mentionner une blessure sur la feuille de match.





CLASSEMENT ARBITRES SAISON 2023 - 2024								
1 ère	2 ème	3 ème	4 ème	Nationaux				
22 €	22 €	19 €	19€	22 €				
BARTHELEMY	BATTAGLIA	BAWIN JM	BAWIN PH	BAWIN R				
BOSQUELLE D	BAWIN C	BOSCH	CORNET	CASTILLO FERNANDEZ G				
BOSQUELLE M	BERTEMES	CARRETTA	CORSO	DECKERS F				
HAMIOT	COLLIN	DELMOTTE	ILUNGA KABONGO	LACANNE V				
LEMMENS	COLLINET	MUTARUGERA	KALNINS	MAGER G				
MONFORT	DEMARET	OTTE	KOTYNIAK	SACCIO K				
NIHOUL ERIC	DUMOULIN	PEIGNEUX	MAAMRI	RASSART G				
ORTEGA	ESSOUBKI	POULAIN	NYAMBIOH	YLDIZ A				
STASSIN R	FERRANTE N	REMACLE	PICCIRILLI					
TAMIR	KLENKENBERGH	THOMAS	RAVEAU					
VALENTI	MICHOT	ZIANI Y	RENIER					
YILDIZ M	OZER		ROUFOSSE					
	PAQUE		SIMON A					
	PICCOLI		ZIANE					
	RIZZATO	l '						
	STASSIN T							

LES DEUX PREMIERES JOURNEES

			Semaine 9 - du 28/08/2	2023 au 03/	09/2	2023					
	Provinciale 1							rovincia	le 2B		
LIP1005 VE 01/09/2023 19:45	JUPR MF SLINS	-	ESSALEM VERVIERS	LIP2B005	LU	28/08/2023	19:00	DBOS	FC SEPTROUX	- FC CITY	LIEGE
LIP1004 VE 01/09/2023 20:00	CALA FS BOSNA KELMIS	-	PRES-JAV VERVIERS	LIP2B003	JE	31/08/2023	19:00	DBOS	VILLETTE LIEGE	- MF LUC	ANA LIEGE
LIP1006 VE 01/09/2023 20:15	EMBO MFC SPURS VAUX	-	CHALLENGE GR ANS	LIP2B002	JE	31/08/2023	20:00	DBOS	CHARLEMAGN LIEGE	- BUFFAL	OS LIEGE
LIP1001 VE 01/09/2023 20:30	NEUP UMEUBLE NEUPRE	-	CS GALATA VISE	LIP2B004	VE	01/09/2023	19:00	вома	ATL LIEGE-BOMAL	- WAZAA	NEUPRE
LIP1003 VE 01/09/2023 20:30	AUBB CELTIC AUBEL	-	AC FROGGERS VAUX	LIP2B007	VE	01/09/2023	20:00	ANGL	KARADAG SERAING	- RATSIDE	HAMOIR
LIP1002 VE 01/09/2023 21:00	LONC SCHREDER ANS	-	HDKP TEAM HERVE	LIP2B001	VE	01/09/2023	20:15	LIER	MYGALES BRA	- WEMBL	EY LIEGE
LIP1096 VE 01/09/2023 21:00	FALL WALL-Y-FALLAIS	-	SPB EXPR SERAING	LIP2B006	VE	01/09/2023	21:00	DBOS	NEW-MEN LIEGE	- RE SART	TILMAN
	Provinciale 2A						<u>P</u>	<u>rovincia</u>	ile 2C		
LIP2A005 LU 28/08/2023 21:00	SAIV FUTSAL SAIVE	-	MFC SAIVE	LIP2C001	VE	01/09/2023	20:00	FLEC	ADLS AC FLEMALLE B	- MF GOL	DEN OUGRE
LIP2A006 VE 01/09/2023 20:00	FSTM TAVERNE AUBEL	Ŀ	MF LA ROJA LIEGE	LIP2C006	VE	01/09/2023	20:00	HANN	OM AVIN	- FCA LIEC	GE
LIP2A003 VE 01/09/2023 20:30	AUBV MF AUBEL	-	CITIZENS CHERATTE	LIP2C007	VE	01/09/2023	21:00	OUGR	AJS OUGREE	- UFS SER	AING
LIP2A002 VE 01/09/2023 21:00	THEU TOTTHEUXNHAM	-	AS PEPINSTER	LIP2C004	VE	01/09/2023	21:00	DONC	PDTG DONCEEL	- DELTA T	EAM LIEGE
LIP2A007 VE 01/09/2023 21:05	VISE ARCAN VISE	-	GRIVEGNEE USMILE	LIP2C002	VE	01/09/2023	21:15	LIER	MAG GRAND-HALLEUX	- FANTAS	Y OREYE
LIP2A001 VE 01/09/2023 21:30	AUBB CELTIC AUBEL B	-	MFC LE BEYNE								
	Provinciale 3A			Provinciale 3D							
LIP3A005 LU 28/08/2023 20:45	HRCH G. HENRI-CHAPELLE	-	KRAJISNIK RAEREN	LIP3D003	LU	28/08/2023	21:30	ATFL	BORUSSIA LIÈGE	- AS HAM	OIR
LIP3A001 ME 30/08/2023 21:00	WELK CELTIC AUBEL C	-	ZEED WELKENRAEDT B	LIP3D006	MA	29/08/2023	21:00	OREY	REAL OREYE	- BLUE P.	HAMOIR
LIP3A002 VE 01/09/2023 20:00	HRCH TOR HENRI-CHAPELLE	-	SV BOSNA-RAEREN	LIP3D001	VE	01/09/2023	20:00	BEYN	GAUDER MF BEYNE	- AJAX DE	COINTE
LIP3A004 VE 01/09/2023 20:15	STAV COSMOS STAVELOT B	-	ETOILE LIMBOURG	LIP3D007	VE	01/09/2023	20:00	GRIV	GRIVEGNEE USMILE B	- MFC LE	BEYNE D
LIP3A006 VE 01/09/2023 21:00	CALA DOLPHIN CALAMINE	-	OL. PECHOX HRCH	LIP3D002	VE	01/09/2023	20:30	HAMO	MF GEROMONT UTD	- REAL VII	ERSET
LIP3A003 VE 01/09/2023 21:15	THIM BIDASSES WEGNEZ	-	SPIDE NOAH DISON	LIP3D004	VE	01/09/2023	21:15	EMBO	UNITED CHENEE	- FRAITUR	RE FS
LIP3A007 VE 01/09/2023 21:30	HERB TP 21 HERBESTHAL	-	ST-JEAN-SART AUBEL								
	Provinciale 3B			Provinciale 3E							
LIP3B002 VE 01/09/2023 20:45	JUPR SHERWOOD JUPRELLE	-	ROUCHE.P.HANNUT	LIP3E002	LU	28/08/2023	20:00	SAIV	OLYMPIQUE SAIVE	- FIGUIG I	D'OREYE
LIP3B007 VE 01/09/2023 21:30	VBOU OSP VILLERS	-	ULTIMATE ENGIS	LIP3E001	MA	29/08/2023	19:30	SAIV	ESCALE SAIVE	- MFC LE	BEYNE C
LIP3B006 VE 01/09/2023 21:30	HELE MFLIEGE HELECINE	-	FS HESBY HODEIGE	LIP3E006	ME	30/08/2023	21:00	DBOS	GENERATION LIEGE	- PLAINE\	/AUX 93
LIP3B001 VE 01/09/2023 22:00	HANN TEAM LINC HANNUT	-	ESC WAREMME FS B	LIP3E003	JE	31/08/2023	21:15	ENGI	MFC SERAING	- SPORTII	NG FOURON
LIP3B005 VE 01/09/2023 22:00	DONC PDTG DONCEEL B	-	MF SLINS B								
	Provinciale 3C							Pro	vinciale 3F		
LIP3C002 LU 28/08/2023 20:00	DBOS WS GIJON HERSTAL	-	FUTSAL OLNE	LIP3F003	LU	28/08/2023	21:15	JUPR	FC DYMA VAUX	- GALACT	IK SERAING
LIP3C005 LU 28/08/2023 22:00	SAIV FUTSAL SAIVE B	-	MF BDB FLERON	LIP3F007	VE	01/09/2023	21:15	ENGI	MILONELLO ENGIS	- GRIVEG	NÉE SPORT
LIP3C004 JE 31/08/2023 21:00	SAIV MFC SAIVE C	-	FLERON 46	LIP3F001	VE	01/09/2023	22:00	SOUM	LERCARA JEMEPPE	- WALLAE	SIES COINTE
	GEMM SANDZAK EUPEN	-	CELTIC JUPRELLE B	LIP3F006		01/09/2023	_		M.F.C. SOUGNE B	- OIES SA	UV NEUPRE
	FLER FUTSALT VENNES B	-	MF48 GALAXY OLNE								
	SOUM REDS PEP MELEN	-	MF LIMONT TAVIER								
	VISE FUTSAL VISE	L	MFC LE BEYNE B								

2

MINI-FOOT LIÈGE INFO N° 1

		•						_					•		
				<u>Pı</u>	rovinciale 4A						<u>P</u>	rovincia	ale 4D		
LIP4A006	VE	01/09/2023	19:00	FSTM	FC TALUS AUBEL	-	M.F.G. KELMIS	LIP4D003	LU	28/08/2023	21:00	HANN	TEAM LINC HANNUT B	- BABAR VIS	SE
LIP4A002	VE	01/09/2023	19:45	THEU	MF RENNAIS THEUX	-	M.F.G. KELMIS B	LIP4D004	MΑ	29/08/2023	19:00	DBOS	G.BURENVILLE	- FLERON 46	5 B
LIP4A007	VE	01/09/2023	20:30	HERB	CELTIC AUBEL D	-	MF AUBEL B	LIP4D007	MΑ	29/08/2023	20:00	DBOS	ROYAL CLUB LIEGE	- CELTA BRE	SSOUX
LIP4A003	VE	01/09/2023	21:00	GEMN	SANDZAK EUPEN B		AS MALMEDY	LIP4D002	JΕ	31/08/2023	21:00	DBOS	MF BDB FLERON B	- FCRB SOU	MAGNE
LIP4A001	VE	01/09/2023	22:00	HRCH	TEAMGSI VERVIERS B	-	R.S.C. SAIVEcipa	LIP4D001	VE	01/09/2023	19:00	BEYN	MFC LE BEYNE F	- AS VAUX	
				Pı	rovinciale 4B							Vétéran	is 1A		
LIP4B003	LU	28/08/2023	20:45	WANZ	MILAN AC WANZE	-	ACT SERAING	LIV1A001	VE	01/09/2023	20:00	BRES	NEW 25 BRESSOUX	- ESC WARE	MME FS
LIP4B098	ME	30/08/2023	22:30		STN SK LIEGE	-	IFC WAREMME	LIV1A084		01/09/2023	21:00	FSTM	TAVERNE AUBEL	- HAVANA E	
LIP4B007	_	01/09/2023	20:00		AJS OUGREE B	_	FR FUTSAL LIEGE	LIV1A002				BEYN	MFC LE BEYNE	- REAL LGF	
LIP4B005		01/09/2023	20:30	HELE	MFLIEGE HELECINE B		SULTAN SERAING	LIV 17 100L	-	01, 03, 2023		DE	0 22 02 1112	112 12 201 2	,,,,,,
LIP4B003	_	01/09/2023	21:00		MF AMBRESIN-HANN B	E	MF OREYE D								
LIP4BUUI	VE	01/09/2023	21.00		rovinciale 4C		IVIF ORETE D		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	Vétérar	- 1D		
LIP4C003		20/00/2022	20.00		AJS OUGREE C		C DUDENIVULE D	LIV/10007		20/00/2022				CARRICOR	NE ANC
	_	28/08/2023				Ŀ	G.BURENVILLE B				1		AJS OUGREE	- CAPRICOR	
LIP4C004		29/08/2023	22:15	BEYN	MFC LE BEYNE G	Ŀ	FRAITURE FS B	LIV1B004		<u> </u>			MFC SAIVE	- INCONNU	
LIP4C001	VE	01/09/2023	19:30	HAMC	R.F. COMBLAIN	Ξ.	ACSA ANGLEUR	LIV1B006		31/08/2023	20:30	BRES	FUTSAL LIEGE	- MF THEUX	
							Semaine 10 - du 04/09/	2023 au 10,	/09/	/2023					
					rovinciale 1	1						rovincia			
LIP1009		08/09/2023			HDKP TEAM HERVE	Ŀ	MFC SPURS VAUX						FC CITY LIEGE	- ATL LIEGE-	
LIP1013	VE	08/09/2023	20:00	VERV	ESSALEM VERVIERS	Ŀ	FS BOSNA KELMIS	LIP2B008	MΑ	05/09/2023	19:00	DBOS	WEMBLEY LIEGE	- KARADAG	SERAING
LIP1014	VΕ	08/09/2023	21:00	LONC	CHALLENGE GR ANS	Ē	UMEUBLE NEUPRE	LIP2B010	ME	06/09/2023	20:00	DBOS	MF LUCANA LIEGE	- FC SEPTRO	UX
LIP1011	VE	08/09/2023	21:00	VERV	PRES-JAV VERVIERS	-	SCHREDER ANS	LIP2B009	ME	06/09/2023	21:00	DBOS	BUFFALOS LIEGE	- NEW-MEN	LIEGE
LIP1010		08/09/2023	21:15	FLEC	AC FROGGERS VAUX	-	MF SLINS			07/09/2023	-		RE SART TILMAN	- MYGALES	
	Ħ	, , , , , , , , , , ,		Ť						08/09/2023			WAZAA NEUPRE	- CHARLEMA	
				D.	rovinciale 2A				<u> </u>	150, 55, 2025		rovincia		O TITLETVI	5 1120
LIP2A010	111	04/09/2023	21:00	CHER	CITIZENS CHERATTE		FUTSAL SAIVE	LIP2C013	1111	04/09/2023				- PDTG DON	ICEEL
						F									CLEL
		05/09/2023	20:30	SAIV	MFC SAIVE	Ŀ	ZEED WELKENRAEDT	LIP2C009		04/09/2023	-		FANTASY OREYE	- OM AVIN	
LIP2A011		08/09/2023	20:00	FLER	FUTSALT VENNES	_	TOTTHEUXNHAM			06/09/2023	1		BREAK TIME LIEGE	- P.J. HANN	
		08/09/2023	21:00		AS PEPINSTER	Ŀ	TAVERNE AUBEL			08/09/2023	1		DELTA TEAM LIEGE	- MAG GRAI	
LIP2A008	VE	08/09/2023	22:30	BEYN	MFC LE BEYNE	<u>-</u>	ARCAN VISE	LIP2C014	VE	08/09/2023	•		FCA LIEGE	- ADLS AC F	LEMALLE
				<u>Pı</u>	rovinciale 3A							rovincia	ale 3D		
LIP3A014	VE	08/09/2023	20:00	HRCH	OL. PECHOX HRCH		CELTIC AUBEL C	LIP3D009	LU	04/09/2023	21:00	VIER	REAL VIERSET	- REAL OREY	/E
LIP3A009	VE	08/09/2023	21:00	RAER	SV BOSNA-RAEREN		DOLPHIN CALAMINE	LIP3D013	VE	08/09/2023	20:00	MARC	MF MARCHIN	- UNITED CH	HENEE
LIP3A011	VE	08/09/2023	21:00	HRCH	ETOILE LIMBOURG	-	TOR HENRI-CHAPELLE	LIP3D014	VE	08/09/2023	20:30	НАМО	BLUE P. HAMOIR	- GAUDER N	1F BEYNE
LIP3A010	VE	08/09/2023	21:30	HERB	SPIDE NOAH DISON	_	G. HENRI-CHAPELLE	LIP3D011	VE	08/09/2023	21:00	SPRI	FRAITURE FS	- MF GERON	/ONT UTD
LIP3A008		08/09/2023	22:00	WELK	ZEED WELKENRAEDT B	_	TP 21 HERBESTHAL	LIP3D008			21:15		AJAX DE COINTE	- GRIVEGNE	
	_	08/09/2023		CALA	KRAJISNIK RAEREN		COSMOS STAVELOT B			<u> </u>	-		AS HAMOIR	- MF THEUX	
LIF JAU13	VL	08/03/2023	22.00		rovinciale 3B	_	COSIVIOS STAVELOT B	LIF 3D010	VL	08/03/2023	•	rovincia		- IIVII TITLOX	
11020042		04/09/2023	21:15			_	CDODTING MODAVE	LIDOFOAA		04/00/2022	_	1		FCCALFCA	D/F
	_					÷	SPORTING MODAVE				1		PLAINEVAUX 93	- ESCALE SA	IVE
LIP3B010	_	06/09/2023	21:45		ECLAIR AMAY	Ŀ	PDTG DONCEEL B	LIP3E010			1		SPORTING FOURON	- DTS LIEGE	
LIP3B008	_	08/09/2023	20:00		ESC WAREMME FS B	-	OSP VILLERS	LIP3E008		04/09/2023	22:15	BEYN	MFC LE BEYNE C	- MFC BASS	
LIP3B009		08/09/2023	20:00		ROUCHE.P.HANNUT	-	MFLIEGE HELECINE	LIP3E009		05/09/2023	21:00		FIGUIG D'OREYE	- GENERATI	
LIP3B014		08/09/2023	20:45	JUPR	FS HESBY HODEIGE	-	TEAM LINC HANNUT	LIP3E013		05/09/2023	21:30	SAIV	MFC SAIVE B	- THE LIONS	LIEGE
LIP3B011	VE	08/09/2023	21:00	HANN	MF AMBRESIN-HANN	-	SHERWOOD JUPRELLE	LIP3E011	JE	07/09/2023	19:00	DBOS	TECHNOID LIEGE	 OLYMPIQU 	JE SAIVE
								LIP3E012	JE	07/09/2023	21:00	DBOS	BFSC LIEGE	 MFC SERA 	ING
				Pı	rovinciale 3C						F	rovincia	ale 3F		
LIP3C010	LU	04/09/2023	20:15	JUPR	CELTIC JUPRELLE B	Ŀ	FUTSAL SAIVE B	LIP3F011	ME	06/09/2023	19:00	HRMD	OLYMPIC HERSTAL	- DA PIERO	ANS
LIP3C013	ME	06/09/2023	21:30	FLER	MF BDB FLERON	-	MFC SAIVE C	LIP3F008	VE	08/09/2023	20:00	DBOS	WALLABIES COINTE	- MILONELL	O ENGIS
LIP3C008		08/09/2023	20:00	OLNE	MF48 GALAXY OLNE	-	FUTSAL VISE	LIP3F013		08/09/2023	21:00		AZZURRINI HERSTAL	- FCFCFC LIE	
	L				FUTSAL OLNE	-	REDS PEP MELEN						GALACTIK SERAING	- CUVEE87 S	
		08/09/2023			MF LIMONT TAVIER		FUTSAL T VENNES B						DELTA TEAM LIEGE B	- M.F.C. SOI	
		08/09/2023			FLERON 46		WS GIJON HERSTAL						OIES SAUV NEUPRE	- LERCARA J	
-11 2C011	V L	100/03/2023	22.00		rovinciale 4A		VVO GIJON HENJIAL	Lii 3i 014	VL	20/ 03/ 2023		rovincia		LLINCANA J	LIVILEFE
11044000	ır	07/00/2022	21.00				CELTIC ALIBEL D	LIDACO12		04/00/2022			MITHRA LIEGE	A IS OUTCO	EE C
	_	07/09/2023			R.S.C. SAIVEcipa	Ŀ	CELTIC AUBEL D			<u> </u>	-			- AJS OUGR	
	_	08/09/2023			M.F.G. KELMIS	Ŀ	TEAMGSI VERVIERS B			04/09/2023			COS NOSTRA LIEGE	- MFC LE BE	
		08/09/2023			MFC LE BEYNE E	Ŀ	MF RENNAIS THEUX			04/09/2023			MJK LIÈGE	- MF OREYE	
	_	08/09/2023			AS MALMEDY	Ŀ	FC FETH VERVIERS	LIP4C010	VE	08/09/2023	22:00	DBOS	G.BURENVILLE B	 MFS LIEGE 	
LIP4A009	VE	08/09/2023	21:00	CALA	M.F.G. KELMIS B	Ŀ	FC TALUS AUBEL								
LIP4A013	VE	08/09/2023	21:15	THIM	FC INC THIMISTER	Ŀ	ZEED WELKENRAEDT C		LĪ		L				
				Pı	rovinciale 4B						P	rovincia	ale 4D		
LIP4B010	ME	06/09/2023	21:00	SERA	ACT SERAING	-	MFLIEGE HELECINE B	LIP4D008	MΑ	05/09/2023	22:30	SPRI	AS VAUX	- ROYAL CLU	JB LIEGE
	_	08/09/2023			SULTAN SERAING	-	WALLABIES COINTE B			06/09/2023			FLERON 46 B	- MF BDB FL	
		08/09/2023		OREY			AJS OUGREE B			06/09/2023			ACTA LIEGE	- G.BURENV	
-11 -10000	V L	30/03/2023	21.33	JILI	ITH ONLILD	H	7.03 OUGNEE B		_	07/09/2023	-	_	BABAR VISE	- DTS LIEGE	
	Щ	<u> </u>	<u> </u>		látárans 1.1			L124D010	'nε	01/03/2023	JZ1:45			בוטו בונטב -	U
	l. /-	00/00/227	40.55		/étérans 1A		TANGENIE A : : = ::	10/455:5		05 (00 (55)	40.5	Vétérar		1,456.5	
	_	08/09/2023			REAL LGF BEYNE	Ŀ	TAVERNE AUBEL			05/09/2023			AMICAL FLERON	- MFC SAIVI	
	I\/F	08/09/2023	19:00	WARE	ESC WAREMME FS	l-	JEMEPPE CENTRE	LIV1B014	VE	08/09/2023	19:45	THEU	MF THEUX	 FUTSAL OI 	NE
									_		1				
		08/09/2023	20:00	OUGR	ONU SERAING FS		JUVENTINI BEYNE		VE	08/09/2023	20:00	BRES	INCONNUS LIEGE	- MFC LE BE	YNE B
LIV1A010	VE	08/09/2023 08/09/2023			ONU SERAING FS FRAITURE FS		JUVENTINI BEYNE MFC LE BEYNE		VE	08/09/2023	20:00	BRES	INCONNUS LIEGE	- MFC LE BE	YNE B



AMENDES

Ar	t 133.2 : INSCI		
	1048 (12,5€)	1397 (12,5€)	2918 (12,5€)
	2935 (12,5€)	3351 (12,5€)	3470 (12,5€)
	3485 (12,5€)	3637 (12,5€)	3784 (12,5€)
	4899 (12,5€)	5315 (12,5€)	5364 (12,5€)
	5440 (12,5€)	5729 (12,5€)	5838 (12,5€)
S1	5854 (12,5€)	5898 (12,5€)	5902 (12,5€)
	6389 (12,5€)	6415 (12,5€)	7157 (12,5€)
	7245 (12,5€)	7246 (12,5€)	7332 (12,5€)
	7338 (12,5€)	7373 (12,5€)	7423 (12,5€)
	7474 (12,5€)	7475 (12,5€)	7482 (12,5€)
	7536 (12,5€)	7564 (12,5€)	

EN INSTANCE DE RADIATION

Le cercle qui ne s'est pas acquitté de ses dettes au terme de la procédure décrite à l'article 152 du règlement organique est mis en instance de radiation par le C.E.P.

5415 AZZURI BRESSOUX









nouvelles dates pour mettre vos statuts en conformité avant la date fatidique du 1er janvier 2024.

Afin de vous permettre de vous mettre en ordre avec cette nouvelle législation, nous vous proposons une nouvelle tournée des provinces pour vous informer.

Nous insistons sur l'importance de la procédure et de la mise à jour car tout manquement relatif au CSA pourrait engager la responsabilité personnelle solidaire des administrateurs.

Les thèmes abordés seront notamment les suivants : changements pour la gestion de l'ASBL, modifications statutaires, responsabilités, comptabilité et implication TVA, ...

Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre de place est limité!

Dates 2023:

Jeudi 21 septembre à Nivelles, de 18h00 à 21h00

(Cafétéria de la Piscine de la Dodaine: Avenue Jules Mathieu, 10 à 1400 Nivelles)

Jeudi 5 octobre à Floreffe, de 18h00 à 21h00

(Centre sportif de Floreffe: Rue Joseph Hanse, 6 à 5150 Floreffe)

Vendredi 13 octobre à Jambes, de 9h00 à 12h00

(Centre sportif Adeps « La Mosane »: Allée du Stade. 3 à 5100 Jambes)



(Certale Sportal / Meps « La Prosane ». / Mee da Stade, S a Silve Janibes

Lundi 16 octobre à Durbuy, de 18h00 à 21h00

(Centre Omnisports de Durbuy: Rue Fond Sainte Anne, 3 à 6940 Bohon)

Jeudi 9 novembre à Donceel, de 18h00 à 21h00

(Les Templiers: rue des Templiers, 23 à 4357 Donceel)

Lundi 20 novembre à Thuin, de 18h00 à 21h00

(Hall polyvalent: Drèves des Alliès, 124 à 6530 Thuin)

Jeudi 30 novembre à Auderghem, de 18h00 à 21h00

(Centre sportif Adeps « La Forêt de Soignes »: Chaussée de Wavre, 2057 à 1160 Auderghem)

Les exposés sont suivis d'un en-cas (sandwich) et d'un verre de clôture.

Inscription: https://www.aes-asbl.be/code-des-societes-et-des-associations/

EN CAS DE PROBLÈME **AVEC** LA FEUILLE DE MATCH

- UNIQUEMENT POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE
 - 0473/447108
 - 0472/77 44 43





BAREME FINANCIER (Extrait du règlement organique)

1. Affiliés							
98.4	Double affectation	12 50 €					
102	Demande de mutation	25 00 €					
103	Licence « senior» (Cotisation annuelle d'un membre adhérent - art. 8 des statuts)	25 00 €					
	Licence « ieune » (Cotisation annuelle d'un membre adhérent - art. 8 des statuts)	8 00€					
191.2	Coach d'éauioe de ieunes	12 50 €					
225	Licence de coach	10,00€					

2. Cercles		
Art. 9 des	Cotisation annuelle d'un cercle (membre effectif)	25,00 €
statuts	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Lois du jeu	Chanciement de couleurs,	7,50 €
48	Absence d'un cercle a une A.G.	100,00 €
133.2	Inscription tardive en championnat	12,50 €
136	Changement d'un membre du comité directeur	7,50 €
	Communication tardive ou non-communication d'un changement	25,00 €
	de membre au comité directeur	
	Membre figurant sur l'engagement solidaire alors qu'il n'est pas	5,00 €
	encore affilié (affilié d'office)	(+ le montant de la licence)
138.2	Absence de réconse exiciée à une correscondance d'une instance	12.50 €
138.3	Affranchissement insuffisant	5.00 €
138.4	Frais administratifs	15.00 €
138.5	Recommande non-reclamé	12,50 €
140	Chanaement de dénomination du cercle	12.50 €
151	Fusion de deux ou plusieurs cercles	25,00€
154	Caution (gacie) à l'inscription d'un nouveau cercle	100,00 €
188.3	Acte de corruotion commis par un cercle fou un affilié)	125 00 €

3. Matche	es		
	Attitude des spectateurs lors d'un match (éauine concernée	125,00 € maximum	
175.5.b	Absence de listinq		12,50 €
	Affilie aui ne fiaure oas sur le listinq orése	enté au match (oar affiiie)	2,50 €
177	Absence d'accueil de l'arbitre 30 minutes	avant le coup d'envoi	2,50€
	Absence de boissons, de boîte de secours infraction (avec un maximum de 12,50 €)	5,00 €	
178	Non-communication du résultat	10 00 €	
	Communication erronée d'un résultat	ire infraction	5,00 €
		A partir cfe la 2e infraction, par infraction	10,00 €
179.1	Manquement(s) sur feuille de match (n° dabsent(s)): par manquement (avec un ma par éauioe)		2,50 €
179.2	Envoi tardif de la feuille de match	5,00 € par semaine	
	Non-accidente accidente facilla de cast	de retard	
	Non-envoi de la copie de la feuille de mate		25,00 €
184.3	Match décalé (quelle que soit la cause	Seniors	20.00 €
	évoauée)	Jeunes	A fixer oar le C.E.P.
192.2	Carte iaune		9,00 €
242.3	Dossier juge par la C.S.P./C.A.P./C.S.T.L./ Frais de procédure (à ne comptabiliser qu' concernent un même fait)	12,50 € ou 2,50 €/semaine 12.50 €	





4. Forfaits		
	Non-respect des noyaux s'il y a plusieurs équipes: par match déclaré forfait (dans les « Provinces » concernées)	12,50 €
175.5.a	Perte d'un match sur score de forfait pour non-respect des articles 175.1 et 175.2 (non-aualification d'un officiel ou d'un ioueur)	25,00 €
180.1	Forfait annoncé 24h minimum avant la date et l'heure officielles	25,00 € 37,50 € après le 1e, avril
	Forfait non annoncé (ou annoncé moins de 24h avant la date et l'heure prévues)	50,00 € 75,00 € après le 1er avril
180.6	Frais accordés au cercle lésé en cas de forfait: Forfait des visiteurs frais de salle de l'équipe visitée Forfait des visités non annoncé frais de deplacement de l'éauioe visiteuse	Frais remboursés sur base de pièces justificatives
180.7	Forfait administratif	12 50 €
181.2	Forfait soortif	50,00 €
181.5	Forfait aénéral	125,00 €
181.7	Démission ou radiation prononcée à l'égard d'un cercle (quel que soit le nombre d'éauipes en compétition)	125,00 €
221	Non-participation d'une éauioe à une « Finale Lioue »	250,00 €
224	Non-particioation à une « Finale nationale »	250,00 €
	Non-participation à une cérémonie protocolaire	250,00 €

S. Indemn	nités arbitrales						
34.6	Membre C.C.A.L.	Membre C.C.A.L. 10,00 €					
64.11	Membre formateur ou conseiller C.P.A.		10,00€				
125.1	Arbitre staaiaire		17,00 €				
	Arbitre des catéaories F et G (Divisions orovir	19.00 €					
	Arbitre des catéoories El et E2 (l'e et 2e provi	inciales)	22.00 €				
	Matches de championnat ou de coupe en	Diablotins, préminimes	14 00 €				
	éauipes d'âge	Minimes, cadets. scolaires	17 00 €				
	« Finales Ligue »	Matches de 30' maximum	14,50 €				
		Matches de olus de 30'	19,00 €				
	Indemnité d'attente		5 00 €				

6. Adm	ninistration	
6	Fournitures	3000 00 €
87.la	Frais de déolacement	4.00 €/bloc
87.lb	Indemnité oarticuliere	250,00 €
87.2	Frais de repas	25,00 €
179.4	Demande de copie de feuille de match	2.50€
239.3	Demande d'un dossier	2 50 € + 0.25 € oar cooie
240.8	Absence non valablement excusée devant une instance	12 50 €
254.1	Amende maximum oar dossier	300,00 €
254.2	Action non-fondée	12 50 €
	Action iuoée vexatoire. iniurieuse ou arossière	25 00 €

7. Défaut de paiement							
115	Apurement d'un cercle en dette: par affilie						
152	Factures	Amende si retard de paiement	5.00 €				
		Rappel	10,00 €				
		Mise en demeure	20.00 €				
		Non-acauittement de la facture aorès la mise en demeure	25,00 €				
	Levée de mise hors comoétition avant le forfait aénéral suite à l'acouittement de la facture						